

Décision Générale colonial

Décision n° 42-391-1929 permission.

n° 42-391-1929

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 7 juin 1929
Numéro JO n° 391 du 30/06/1929	Date du numéro 30 juin 1929

TEXTE INTÉGRAL

une permission de 30 jours, à solde entière, pour en jouir à Yémen, est accordée au planton Hassen Boeuh, en service au Gouvernement, à compter du 5 juin 1929.